



TITRE :
Politique de la recherche

Cette politique annule et remplace la politique
n° : DREQ-2005-02

Sous la responsabilité de la

**Direction de la recherche, de l'enseignement
et de la qualité**

DÉFINITION :

Processus administratif par lequel le CRDITED MCQ Institut universitaire encadre ses activités de recherche. La recherche est un moyen d'investigation systématique et rigoureux conçu pour faire avancer les connaissances. Elle s'appuie sur des principes, des méthodes et des processus qui favorisent une meilleure compréhension des réalités vécues par les personnes.

PRÉAMBULE

La déficience intellectuelle (DI) et les troubles envahissants du développement (TED) sont deux réalités qui interpellent à la fois les chercheurs et les praticiens. Face à la complexification grandissante des contextes d'intervention et l'engagement du réseau de la santé et des services sociaux à œuvrer pour l'intégration et pour la participation sociale des personnes répondant aux deux catégories diagnostiques susmentionnées, la recherche constitue un moyen de choix. Elle permet d'approfondir nos connaissances sur les caractéristiques et les besoins des personnes présentant une DI ou un TED, ainsi que sur les relations complexes qu'elles entretiennent avec leur environnement. Les retombées pratiques de la recherche permettent, notamment, de demeurer à la fine pointe des connaissances et technologies en matière d'adaptation et de réadaptation, de développer des outils et programmes novateurs, d'assurer des services de qualité et de promouvoir une culture de la recherche chez les intervenants. À l'instar des autres groupes d'usagers d'établissements en services sociaux, les personnes présentant une déficience intellectuelle ou un trouble envahissant du développement bénéficient maintenant d'une structure visant à soutenir l'actualisation des mandats découlant d'une désignation à titre d'Institut universitaire.

1. CONTEXTE

La présente politique s'inscrit dans le cadre de la mission du Centre de réadaptation en déficience intellectuelle et en troubles envahissants de la Mauricie et du Centre-du-Québec désigné Institut universitaire en 2008. Elle prend en considération les différentes orientations ministérielles en déficience intellectuelle, en troubles envahissants du développement et de recherche.

La politique de soutien aux personnes présentant une déficience intellectuelle, à leurs familles et aux autres proches « De l'intégration sociale à la participation sociale » publiée en 2001 souligne l'importance de la recherche pour soutenir le développement de l'expertise des intervenants. À cet égard, les résultats

visés sont clairement énoncés, allant du développement des activités de recherche à leur diffusion dans une perspective d'amélioration et d'évaluation des services destinés aux personnes.

Un des principes directeurs inscrit dans les orientations ministérielles destinées aux personnes présentant un trouble envahissant du développement publiées en 2003 « Un geste porteur d'avenir – Des services aux personnes présentant un trouble envahissant du développement, à leurs familles et à leurs proches » précise que les services doivent être à la fine pointe des techniques et des connaissances et être axés sur les pratiques novatrices. Or, pour y parvenir, la recherche constitue un moyen privilégié.

2. BUTS DE LA POLITIQUE

En tenant compte des orientations gouvernementales et de la mission des centres de réadaptation en déficience intellectuelle et en troubles envahissants du développement, cette politique a pour but :

- 2.1. De définir les objectifs du développement de la recherche et les orientations, de même que les stratégies de sa mise en œuvre.
- 2.2. D'établir les principaux paramètres qui régissent la conduite d'activités de recherche au sein de l'établissement.

3. OBJECTIFS DU DÉVELOPPEMENT DE LA RECHERCHE

Le CRDITED MCQ Institut universitaire vise par le développement de la recherche à :

- 3.1. Contribuer au développement des connaissances, dans le domaine de la déficience intellectuelle et des troubles envahissants du développement, dans le but de soutenir les pratiques professionnelles du personnel de l'établissement.
- 3.2. Améliorer la qualité et l'efficacité des différents services et des programmes offerts à l'ensemble de sa clientèle, notamment en évaluant les technologies, techniques, stratégies ou modes d'intervention reliés à son secteur.
- 3.3. Favoriser l'émergence d'expertises de pointe dans les domaines de la déficience intellectuelle et des troubles envahissants du développement.
- 3.4. Regrouper une masse critique de chercheurs dans une perspective de partenariat université-milieu.
- 3.5. Contribuer à la formation de chercheurs dans le domaine la déficience intellectuelle et des troubles envahissants du développement, notamment par l'accueil d'étudiants chercheurs des 2^e et 3^e cycles universitaires.

- 3.6. Assurer le transfert des connaissances et la diffusion des résultats des projets de recherche auprès des intervenants et utilisateurs de services, décideurs, gestionnaires, tant de première ligne que de deuxième ligne qu'aux plans régional et provincial.
- 3.7. Favoriser la valorisation des produits issus de la recherche.
- 3.8. Maintenir et accroître la portée d'une culture de recherche au sein de l'établissement en assurant la contribution des praticiens, chercheurs, gestionnaires et intervenants aux différentes étapes des projets de recherche.
- 3.9. Contribuer au rayonnement et à la reconnaissance de l'établissement comme milieu de formation et de recherche et développer un modèle d'excellence en CRDITED.

4. ORIENTATIONS GÉNÉRALES

Pour le CRDITED MCQ Institut universitaire, il est essentiel d'établir les orientations de la recherche en fonction de la mission de l'établissement et en conformité avec les exigences éthiques et scientifiques. À cet égard, la politique de développement de la recherche énonce les orientations générales qui suivent.

- 4.1. La recherche au CRDITED MCQ Institut universitaire est orientée vers l'amélioration de la qualité des services, le développement des connaissances, le développement de pratiques novatrices et le soutien à la prise de décision.
- 4.2. L'atteinte de l'objectif de participation sociale pour les personnes présentant une déficience intellectuelle ou un trouble envahissant du développement étant un impératif ministériel, la recherche doit donc s'inscrire dans ce courant tout en favorisant l'innovation dans les programmes, les services et les pratiques professionnelles. L'inclusion sociale fait partie des pratiques novatrices préconisées.
- 4.3. Le CRDITED MCQ Institut universitaire s'attend à des retombées pratiques de la recherche. La conduite de recherches au sein de l'établissement entraîne l'obligation, pour les chercheurs, de diffuser les résultats et les connaissances issus de ces recherches auprès du personnel concerné, auprès des partenaires de l'établissement impliqués dans ces recherches, auprès des partenaires régionaux ou provinciaux et, lorsque approprié, aux utilisateurs des services.
- 4.4. Le CRDITED MCQ Institut universitaire s'est vu confier comme mandat de collaborer avec les partenaires régionaux et provinciaux tant dans les projets de recherche que dans le partage des connaissances issues de la recherche.
- 4.5. Les activités de recherche sont réalisées conformément aux objectifs du « *Plan d'action ministériel en éthique de la recherche et en intégrité scientifique* » (Ministère de la Santé et des Services sociaux, 1998) et en accord avec les valeurs et les normes édictées par les organismes subventionnaires à cet égard.

- 4.6. La reconnaissance de la contribution des différents acteurs dans les activités de recherche est primordiale. À cet égard, le CRDITED MCQ Institut universitaire souscrit aux principes d'actions édictés dans le « *Plan d'action en la gestion de la propriété intellectuelle* » (Ministère de la recherche, de la science et de la technologie, 2002).

5. STRATÉGIES DE DÉVELOPPEMENT DE LA RECHERCHE

Afin de promouvoir et de soutenir le développement de la recherche et atteindre ses objectifs à cet égard, le CRDITED MCQ Institut universitaire adopte des stratégies diversifiées dont :

- 5.1. L'intégration, dans la structure organisationnelle, d'un comité de la mission universitaire, d'un comité scientifique et d'un comité d'animation scientifique.
- 5.2. L'association avec des partenaires de milieux d'intervention, notamment les CRDI de Québec et Chaudière-Appalaches, afin de mettre en commun des moyens, des ressources et des expertises disponibles en matière de recherche.
- 5.3. L'association avec des partenaires de différents milieux universitaires afin d'assurer une couverture, la plus complète possible, des différents besoins en recherche.
- 5.4. L'alliance avec des partenaires associatifs afin d'assurer une ouverture aux attentes et aux différents besoins en recherche.
- 5.5. Le soutien aux travaux d'équipes de recherche dont la programmation scientifique rejoint les intérêts et préoccupations de l'établissement.
- 5.6. La participation, avec d'autres CRDI, au fonctionnement du comité d'éthique de la recherche conjoint désigné par le ministère de la Santé et des Services sociaux.
- 5.7. La mise en place de mécanismes de coordination des activités de recherche afin d'assurer leur bon déroulement.
- 5.8. L'élaboration et la réalisation d'une programmation de recherche conséquente à la mission de l'établissement et aux besoins des différentes clientèles desservies.
- 5.9. La préparation ou la collaboration à la rédaction de demandes de subventions de recherche afin d'assurer le financement de ces activités.

- 5.10. Le développement, l'évaluation et la bonification des mécanismes de transfert des connaissances issues de la recherche.
- 5.11. L'élargissement des collaborations visant l'enseignement pratique à d'autres milieux universitaires.
- 5.12. La collaboration avec des partenaires pour faciliter la réalisation ou le développement de projets de recherche.
- 5.13. L'atteinte et le maintien des standards requis en vue du renouvellement de la désignation du CRDITED MCQ au titre d'Institut universitaire.
- 5.14. La mise en place de mécanismes de soutien en communication auprès des chercheurs dans les différentes stratégies de diffusion et de transfert des connaissances auprès des publics cibles.

6. MISE EN ŒUVRE DE LA POLITIQUE

La Direction de la recherche, de l'enseignement et de la qualité du CRDITED MCQ Institut universitaire est responsable de la mise en œuvre de la politique de développement de la recherche.

<p style="text-align: center;">Acceptée par le</p> <p>conseil d'administration <input checked="" type="checkbox"/></p> <p>régie <input type="checkbox"/></p> <p>Date : Résolution n° (s'il y a lieu) : 2009-CA-201-829</p>	<p style="text-align: center;">En vigueur le :</p> <p style="text-align: center;">2009-06-16</p>	<p>Diffusion le : 2009-06-25</p> <p>Révision le : s/o</p>
<p>DISTRIBUTION PAR LA DIRECTION CONCERNÉE</p> <p>Destinataires : Comités concernés (Conseil de mission universitaire, comité scientifique, comité d'animation scientifique) Cadres supérieurs (pour information) Directeurs et coordonnateurs (pour diffusion) Réception de chaque bureau administratif (pour intégrer au cartable de consultation du personnel) Secrétaire responsable de la tenue à jour du cartable (Direction générale)</p>		

16 juin 2009
Date

* 1# 1# 1# 1# 1# 1#

Gilles Cloutier
Directeur de la recherche et de l'enseignement et de la qualité